

## FONDS

### Introductions en Bourse : Alternext change la donne

Après les années creuses, c'est l'heure du renouveau sur le marché des introductions en Bourse. Une soixantaine de start-up se sont introduites depuis dix-huit mois, alors que presque aucune n'avait pris le chemin de la cote en 2003 et 2004. Cette reprise coïncide avec la création d'Alternext, en mai 2005. Signe fort d'une amélioration du climat, deux sociétés de biotechnologies, Exonhit Therapeutics et Bioalliance Pharma, ont rejoint la Bourse, ce qui n'avait pas eu lieu depuis Nicox en 1999.

Le mouvement n'aurait cependant rien de commun avec l'euphorie des années 2000. A en croire les capital-risqueurs, « les sociétés présentent toutes des fondamentaux de croissance et de rentabilité forts ».

Parmi les nouveaux entrants sur Alternext, certains ont réalisé de beaux débuts. Ainsi, l'action Meilleurtaux a-t-elle été souscrite 20 fois par les institutionnels, et, depuis l'introduction, son cours a progressé de 175 %. Même par-

cours pour Maximiles, dont le titre s'est apprécié de 56 % depuis un an. « La cotation permet d'améliorer la visibilité de la société auprès des prospects commerciaux. Elle favorise les opportunités de croissance externe et donne une valorisation au cours du temps », indique Yannick Petit, PDG d'Allegra Finance, listing sponsor sur Alternext.

#### « Cloisonner le processus »

Mais le processus n'est pas sans risque. Cet été, les introductions de VDI Group et de Genoway ont été reportées et celle d'Easyvoyage a été annulée. Et si certains ont pu franchir cette étape avec succès, les cours de Bourse ne sont pas garantis : ceux de Staff & Line et d'Email Vision ont été divisés par deux.

Pour éviter les déconvenues, dirigeants et actionnaires doivent donc mener une réflexion en amont. Car l'adossement à un industriel se révèle parfois plus adapté. « Pour les sociétés très

technologiques, nous privilégions une sortie industrielle », explique Valérie Gombart, membre du directoire de SPEF Venture, mais si une start-up présente des fondamentaux solides et que son activité est lisible pour des investisseurs en Bourse, nous favorisons plutôt l'introduction. »

Sur fond de rumeurs de rachat par PPR, Rue du Commerce a choisi de s'introduire sur Eurolist. « Pour un entrepreneur disposant d'un projet, la Bourse sert de marchepied », estime Gauthier Picquart, PDG de Rue du Commerce.

De l'introduction de Sporever, Jacques-Henri Eyraud, son directeur général délégué, retient « qu'il faut bien cloisonner le processus en interne, de manière que les collaborateurs ne soient pas perturbés ». Car le principal écueil, pour un dirigeant, reste de se laisser absorber par l'introduction en Bourse, au détriment de la gestion au quotidien de la société.

INGRID FRANÇOIS